

**CARTE PROFESSIONNELLE
D'EDUCATEUR SPORTIF
N° 06606ED0114**



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Educateur sportif

CARTE PROFESSIONNELLE



Qualifications et prérogatives d'exercice : scannez le code ci-dessous ou rendez-vous sur <https://eapublic.sports.gouv.fr/>



Nom de naissance : **FONT**

Nom d'usage : **FONT**

Prénom : **Frédéric**

Nationalité : **Française**

Date de naissance : **11/07/1979**

Lieu de naissance : **PERPIGNAN**

N° de carte : **06606ED0114**

Carte délivrée au nom du ministre chargé du sports
par : **Préfecture des Pyrénées-Orientales**

Expire le : **08/04/2029**

Vous avez procédé à la déclaration d'éducateur sportif mentionnée à l'article L. 212-11 du code du sport. Suite à cette déclaration, vous êtes titulaire de la carte professionnelle d'éducateur sportif ci-dessus. Elle est valable 5 ans et doit être présentée lors de tout contrôle par les services de l'Etat.

Conformément à l'article R. 212-85 du code du sport, il vous revient d'informer les services de votre préfecture de tout changement de l'un des éléments qui figurent dans votre déclaration. Cette démarche est possible en ligne sur le site <https://eme.sports.gouv.fr>.

Par ailleurs, conformément à l'article R. 322-5 du code du sport, une copie de votre carte professionnelle doit être affichée sur le(s) lieu(x) où vous exercez votre activité.

Pour toute question relative à votre déclaration ou à votre carte professionnelle d'éducateur sportif, veuillez-vous adresser à la direction départementale de la cohésion sociale (ou direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) de votre lieu principal d'exercice.